



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 7 NOVEMBRE 2011

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :  
le 31 octobre 2011

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 14 novembre 2011

FOYER GAMBETTA - COMITE D'ACTIVITES  
SOCIALES ET CULTURELLES -  
RESTRUCTURATION - MARCHES DE TRAVAUX  
- AVENANT N° 1 POUR LE LOT 7 ET AVENANTS  
N° 2 POUR LES LOTS 2, 4, 5 ET 6

Accusé de réception de la préfecture en date du lundi  
14 novembre 2011

**Présidente :**

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

***Conseillers :***

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Gérard ZABATTA - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

**Secrétaire de séance :** M. Christophe POIRIER

**Excusés ayant donné pouvoir :**

- Jean-Louis SIMON donne pouvoir à Michel GENDREAU
- Alain BAUDIN donne pouvoir à Sylvette RIMBAUD
- Marc THEBAULT donne pouvoir à Jacqueline LEFEBVRE
- Jérôme BALOGE donne pouvoir à Rose-Marie NIETO
- Annick DEFAYE donne pouvoir à Chantal BARRE

**Excusés :**

***Adjoints :***

- Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE

***Conseillers :***

- Mme Maryvonne ARDOUIN

## CONSEIL MUNICIPAL DU 7 NOVEMBRE 2011

DELIBERATION D20110491

### PATRIMOINE ET MOYENS

### FOYER GAMBETTA - COMITE D'ACTIVITES SOCIALES ET CULTURELLES - RESTRUCTURATION - MARCHES DE TRAVAUX - AVENANT N°1 POUR LE LOT 7 ET AVENANTS N°2 POUR LES LOTS 2, 4, 5 ET 6

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Le Conseil municipal lors de ses délibérations du :

- 17 décembre 2010, a approuvé les marchés de travaux de restructuration du foyer Gambetta à Niort pour les lots 1 à 10 ;
- 19 septembre 2011, a accepté les avenants n°1 pour les lots 2 à 6 et 8 à 10 des marchés travaux.

Les avenants répertoriés ci-dessous font suite aux prestations déjà énumérées dans la délibération du 19 septembre 2011 concernant les avenants n°1 aux marchés de travaux.

Les trois modifications principales concernent :

- celles inhérentes au chantier de rénovation ;
- celles réclamées en cours d'opération par le Comité d'activités sociales et culturelles (CASC) futur occupant ;
- celles imposées par la sous-commission de sécurité.

Conformément aux règles applicables aux marchés publics, les modifications de prestations initiales nécessitent l'établissement d'avenants.

Aussi, les montants initiaux des marchés de travaux sont modifiés comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

n°	Intitulés	Entreprises	Marché initial en € TTC	Avenants précédents En € TTC	Avenants en cours			% total avenants	Montant total marché + avenants en € TTC
					n°	En € TTC	%		
2	Démolitions / Gros œuvre	Troubat	75 134,10	6 913,60	2	3 711,06	4,94	14,14	85 758,76
4	Menuiseries extérieures et intérieures bois	Audis	88 883,95	2 540,39	2	398,16	0,45	3,31	91 822,50
5	Cloisons / Plafond	Audis	43 168,28	3 879,05	2	1 899,77	4,40	13,39	48 947,10
6	Carrelage faïence	Naudon Penot	16 271,61	- 509,19	2	1 177,09	7,23	4,10	16 939,51
7	Peinture / revêtement de sol	Pierre Girard	25 028,82	0,00	1	- 947,74	- 3,79	- 3,79	24 081,08

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver pour les marchés travaux de restructuration du foyer Gambetta, l'avenant n°1 pour le lot 7 et les avenants n°2 pour les lots 2, 4, 5 et 6 ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer lesdits avenants.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour Madame le Maire de Niort  
**Geneviève GAILLARD**  
L'Adjoint délégué

**Signé**

**Frank MICHEL**